DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES - 20 et 27 JUIN 2021

CANTON DE TUDE-ET-LAVALETTE

EN AVANT engagement et proximité



JOËL

MARTINE

BONIFACE SEGALINI

REMPLAÇANT :

VIRGINIE BARON-BOUYER

REMPLAÇANT : MICHEL ANDREU

Le 20 juin, le conseil départemental va renouveler ses représentants.

Engagés dans l'action publique, nous sollicitons votre confiance pour représenter et défendre avec force et conviction les intérêts et les atouts de ce territoire Tude-et-Lavalette auquel nous sommes viscéralement attachés.

Dans un contexte sanitaire et économique difficile, le conseil départemental doit jouer à fond son rôle de protection et de solidarité pour tous et à tous les âges de la vie : aide sociale, collèges, routes, aménagement durable, culture, sport, service d'incendie et de secours.

L'attractivité de ce territoire c'est sa qualité de vie et le dynamisme des acteurs locaux. Nous serons à vos côtés pour vous soutenir et vous accompagner dans vos différents projets et démarches.

À cet effet nous nous engageons à vous rencontrer régulièrement lors de permanence sur l'ensemble du territoire.

Le 20 juin, votez massivement « en avant ».

Now found com the son weres -



JOËL BONIFACE

63 ans, agriculteur, Maire de Chalais.

Ardent défenseur du monde rural, engagé dans la vie publique en tant que maire et ancien conseiller général, avec mes collègues nous sollicitons vos suffrages pour cette élection pour vous représenter au



Je m'engage avec détermination pour défendre les intérêts de tous sur notre territoire, de Villebois à Chalais, en passant par Montmoreau, Saint-Séverin et Aubeterre.

Vous pouvez compter sur moi, ainsi qu'avec Martine, Virginie et Michel : vous pouvez compter sur nous.



MARTINE SEGALINI

63 ans, mariée, 3 enfants, retraitée de la fonction publique hospitalière, conseillère municipale de Saint-Romain, membre de la commission développement numérique de Lavalette Tude Dronne, secrétaire de l'association Loisirs (randonnée).

Sensible au bien-être de nos aînés, je m'engage à agir et défendre les actions de solidarité.



MICHEL ANDREU

74 ans, marié, 3 enfants, retraité, Maire de Palluaud, ancien dirigeant d'entreprise en production et distribution d'électricité, membre de la commission développement durable de Lavalette Tude Dronne.

Attaché au développement durable, je m'engage à défendre la

mobilité et les énergies renouvelables.

Fort d'une expérience dans les nouvelles technologies, je m'engage à participer activement au développement du numérique.



VIRGINIE BARON-BOYER

42 ans, mariée, 2 enfants, chef d'entreprise, résidente à Montmoreau.

Fort d'une expérience dans les nouvelles technologies, je m'engage à participer activement au développement du numérique.

Tude-et-Lavalette est un territoire riche par sa diversité, sa qualité des paysages, ses nombreuses communes mise en valeur par les élus.

Fusion imposée par l'État des anciens cantons de Villebois, Montmoreau, Aubeterre et Chalais, il n'est pas véritablement un bassin de vie mais l'addition de plusieurs territoires homogènes.

Fort d'une vie associative dense et diversifiée, riche d'hommes et de femmes qui entreprennent dans l'artisanat, les commerces, les services, l'agriculture malgré un contexte difficile, Tude-et-Lavalette est un territoire accueillant où il fait bon vivre. Néanmoins, un rééquilibrage s'impose pour ce territoire rural sans opposer villes et campagnes.

Les interventions et les missions du conseil départemental concernent chacun d'entre nous à chaque moment de notre vie. Dans ce contexte particulier de crise sanitaire, le département doit affirmer son rôle de protection et de solidarité.

- En veillant à l'accès aux soins pour tous,
- En prenant en compte le vieillissement et l'accompagnement des personnes agées afin de faciliter l'aide à l'autonomie,
- En renforçant le maintien à domicile,
- et surtout en simplifiant les dossiers souvent compliqués à remplir.

Si le département n'a plus de compétences directes de l'économie, il doit favoriser l'environnement des activités qui génère de l'emploi :

- Par l'amélioration des voies de communication,
- Par l'accélération de la fourniture de la fibre et du haut débit,
- Par la suppression des zones blanches de la téléphonie mobile,
- Par l'accompagnement des collectivités pour le soutien au commerce local,
- Par la mise en place d'une politique volontariste d'augmentation de la ressource en eau pour anticiper le changement climatique et sécuriser les productions agricoles,
- Par le renforcement de l'attractivité touristique dans la prise en compte du patrimoine local et de sa promotion.